

Rapport d'activité 1992-1993

■ L'association

Tout d'abord, des chiffres : 3 123 adhérents répartis, dont 700 étudiants des cours ABF. A noter un certain accroissement puisque le nombre d'adhérents était de 2 225 en 1992, mais il faut tenir compte du fait que la moitié des élèves n'étaient pas inscrits. (Voir tableaux statistiques ci-dessous).

Les groupes régionaux

Chacun poursuit sa propre vie avec ses journées d'étude et ses activités, en particulier de formation : rappelons qu'il y a trois centres ABF en Rhône-Alpes par exemple.

La *Note d'information* rend compte de ces activités, dans la mesure où l'information parvient au secrétariat. Les membres du bureau national s'efforcent de suivre ces activités et, se déplacent le plus possible lorsqu'ils sont invités aux assemblées générales et aux réunions.

A noter cette année :

- la création d'un groupe Picardie qui a tenu son assemblée générale constitutive le 14 février à Amiens, et a élu comme président Monsieur Alain Pecquet. Ceci a porté à 21 le nombre de groupes régionaux actifs ;
- la transformation de l'ABCDEF en groupe régional lorrain qui a été entérinée par l'assemblée générale du 19 avril dernier ;
- certains groupes ont procédé cette

année à des renouvellements de bureau et de président : l'Auvergne, l'Île-de-France, la PACA, la Bretagne.

Le séminaire des présidents de groupes régionaux a eu lieu à Orléans les 28 et 29 novembre, 12 groupes y étaient représentés. Outre l'échange d'information sur les activités, ce séminaire a permis de faire le point sur la formation élémentaire et la communication interne au sein de l'ABF. Il a aussi permis de faire quelques remarques d'ordre général : le nombre d'adhérents augmente régulièrement, mais le nombre d'adhérents actifs ne s'accroît pas, voire diminue, et une attitude consumériste tend à se généraliser. Ceci pose le problème de l'avenir de l'ABF : deviendrons-nous prestataires de services tarifés ?

La vie des sections

Elle se poursuit normalement avec quelques changements notables :

- une nouvelle présidente à la section des Bibliothèques Publiques : Claudine Belayche, directrice de la bibliothèque municipale de Reims ;
- la poursuite du processus de fusion des trois sections BN, BU, BS avec la mise en place d'un groupe de travail commun appelé "directoire" animé par Anne-Françoise Bonnardel qui a d'une part étudié la réforme des structures entraînée par cette fusion, réforme qui sera proposée au vote des adhérents en 1994, et d'autre part mis en place des actions communes, telle l'enquête sur les acquisitions qui circule actuellement dans les bibliothèques.

Le directoire s'est réuni 5 fois dans l'année ; la fusion est prévue pour 1994, avec modification du règlement intérieur.

Les instances nationales se sont réunies avec régularité : un bureau par mois, un conseil national par trimestre. Le bureau a enregistré une démission, celle de Jean-Loup Lerebours, et deux arrivées, celles de Pascal Sanz et de Claudine Belayche.

A noter, la grande activité des bibliothèques spécialisées :

- La section des bibliothèques spécialisées a lancé une enquête préalable à la rédaction d'un répertoire des bibliothèques spécialisées. Plus de 1 200 réponses sont actuellement en cours de traitement. La parution des résultats est attendue en 1994, avec l'aide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

- La sous-section des bibliothèques musicales a tenu une importante journée d'étude en avril à la Villette⁽¹⁾.

- La sous-section des bibliothèques de comités d'entreprise a promulgué sa charte de lecture en entreprise, résultat de 2 ans de concertation avec les syndicats. Le texte a été envoyé à toutes les bibliothèques de comités d'entreprise et diffusé par l'ABF. La sous-section collabore à la préparation des assises sur la lecture et l'écriture qui se tiendront à la Villette en octobre prochain, "Rencontres Nationales et Européennes de la création et du monde du travail".

Le bureau national reste en contact permanent avec l'ADBS, qui a depuis cette année un nouveau président : Jean Michel, association à laquelle appartiennent beaucoup de membres de l'ABF (notamment de la section BS). Parmi les différentes réunions organisées par les sections, à signaler encore que les sections BS et BN ont organisé le 11 février à la Bibliothèque Nationale un débat sur la préfiguration de la Bibliothèque nationale des Arts, avec compte rendu des travaux de l'association sur la BNA et le projet de création de l'Institut d'histoire des Arts. A noter aussi, la journée d'étude des BP le 23 mars sur le thème "statuts et formations des personnels". La sous-section des bibliothèques d'art a terminé son Répertoire des bibliothèques et centres de documentation en art et architecture. Il va paraître dans la collection BPI pratique.

(1) Le compte rendu est publié dans ce numéro.

Le secrétariat national

Il va s'étoffer de façon significative avec le recrutement décidé d'un cadre permanent chargé, sous le contrôle du bureau national, de la coordination et du suivi des activités de l'association, ainsi que du développement des activités de formation professionnelle et d'édition. Bien entendu, l'équipe actuelle n'a pas démerité, mais si Dominique Pradat et Olivia de la Panneterie ont accompli cette année encore un énorme travail, il n'a pas été possible de s'assurer valablement du concours d'une troisième personne recrutée sur un profil de poste trop polyvalent et sous-qualifié. La charge de travail est désormais trop lourde. Il faut à l'ABF une équipe plus large, décision prise par le conseil national réuni à Orléans en novembre 1992.

■ L'activité de l'association

Comment s'est-elle déployée cette année et sur quels champs d'application ?

La mise en application des nouveaux statuts et la réforme des formations

Dans le cadre de la mise en application des nouveaux statuts, tous les adhérents ont pu entrer en contact avec les représentants des groupes régionaux qui ont donné les renseignements statutaires, collecté des informations et continué à jouer le rôle de centres ressources. Nous nous sommes ainsi particulièrement préoccupés :

- des intégrations ;
- du droit d'option des personnels de l'Etat exerçant dans des collectivités territoriales ;
- de la mise en place des concours et des préparations aux concours.

Dans ce domaine, il faut rendre hommage à Dominique Lahary et à tous ses correspondants régionaux pour l'immense travail accompli, le plus souvent dans l'urgence. La commission formation, présidée par Jean-Claude Annezer, a bien entendu travaillé sur toutes ces questions.

Le bureau national a eu, sur ces dossiers, un certain nombre d'entrevues auprès des cabinets du ministère de l'Education Nationale et de la Culture, auprès des directions, auprès du ministère de l'Intérieur (DGCL), et du CNFPT, ou émis des

courriers. Les comptes rendus de réunions et les reprises de courriers ont été largement diffusés. Parallèlement, nous avons continué à collaborer régulièrement aux travaux de réflexion du CNFPT à l'échelon national et régional, à ceux de la commission pédagogique du CAFB et au groupe de travail sur les DUT réuni sous la responsabilité du ministère de l'Education Nationale et de la Culture. Il faut insister sur les investissements assez extravagants qui ont été demandés à certains d'entre nous dans plusieurs centres de gestion et délégations régionales du CNFPT.

La formation élémentaire

Si le système et la structure sont désormais éprouvés, la formation élémentaire a été encore handicapée durant cette année par l'impossibilité de trouver la personne susceptible d'assurer le suivi administratif au niveau national. Souhaitons que le renforcement important de l'équipe permanente permette désormais de résoudre ces problèmes. Au sein du bureau, Geneviève Boulbet a assuré la coordination de l'ensemble avec le conseil de gestion qui se réunit régulièrement et le conseil de perfectionnement, constitué de tous les responsables des centres de formation, qui, lui, se réunit 2 fois par an. En 1992, 616 diplômés ont été délivrés sur 783 personnes inscrites. La formation ABF s'avère toujours utile comme formation à un métier et elle donne accès au concours externe d'agent qualifié du patrimoine au même titre que le brevet, le CAP ou les BEP. La demande est en accroissement constant dans 23 centres. Deux centres ont été ouverts cette année : Picardie et Rhône-Alpes.

Rappelons l'importante étude réalisée par Françoise Hecquard sur la formation élémentaire ABF, et les publications réalisées par le groupe de travail (le *Projet d'ouverture d'un centre*, le *Livret pédagogique sur le catalogage*). En préparation : deux autres livrets sur l'informatisation des bibliothèques et la bibliographie.

La formation des médiateurs : elle entre dans la phase finale avec la 2e année de formation des stagiaires effectuant en alternance 3 semaines en bibliothèque et 1 semaine de cours à Paris. La commission pédagogique a donné son accord pour la préparation d'une session de l'examen en décembre. Un groupe de travail a suivi cette opération depuis 2

ans. L'ABF va sortir enrichie de cette expérience qui l'a amenée à la fois à travailler avec un autre organisme formateur, ISIS-CREAI, à faire un très grand effort d'innovation pédagogique, et à faire évoluer parallèlement les comportements du corps professionnel par l'accueil de stagiaires et l'ouverture à des pratiques nouvelles en direction d'un public très défavorisé. Et nous attendons de ceux d'entre nous qui avons mené cette expérience : Jehanne Boricky la coordinatrice, Christiane Delacour et son équipe d'enseignants, les collègues des bibliothèques d'accueil, un important rapport qui nous fera comprendre et partager cette démarche exceptionnelle.

L'information bibliographique

Le problème de l'information bibliographique est entré dans une phase cruciale avec les propositions du Catalogue collectif de France, du serveur bibliographique national et la constitution des pôles associés de la Bibliothèque de France.

Mis en place en avril 1992, le groupe de travail sur l'information bibliographique, présidé par Dominique Lahary, a été particulièrement actif. Il s'est réuni tous les mois et a travaillé en étroite relation avec les différents acteurs, en particulier la Bibliothèque Nationale. Ce thème a aussi fait l'objet de courriers et d'entrevues au Ministère de la Culture. Le groupe de travail est en mesure aujourd'hui de faire des propositions plus précises de prise de position : sur l'analyse de l'insuccès du serveur bibliographique, sur l'absence d'un CD-ROM de notices de documents sonores, sur les problèmes posés par l'existence de deux sources pour les monographies courantes.

Les établissements et les publics

Dans ce domaine, les travaux se sont poursuivis à plusieurs niveaux :

- la commission "Accès des personnes handicapées dans les bibliothèques" animée par Marie-Cécile Robin a poursuivi son travail avec le concours de nombreux collaborateurs extérieurs à l'association, que je remercie particulièrement. Elle a étendu son activité au travail des professionnels de bibliothèque handicapés. L'exploitation de l'enquête sur l'accessibilité des bibliothèques n'a pu être terminée complètement avant le congrès.

- La Bibliothèque de France : un dossier majeur qui reste difficile à traiter. La commission de réflexion animée par Alban Daumas a travaillé régulièrement, et est en mesure de proposer un certain nombre de remarques sur les points qu'elle a examinés : le réseau, les collectivités et les publics, la numérisation, le circuit du livre, l'articulation des secteurs par disciplines, la place de l'audio visuel, et d'émettre des recommandations.

Une journée d'études conçue pour être un point d'information à l'attention de nos collègues avait été activement préparée autour de 3 thèmes : le fonctionnement - le réseau - l'organisation du travail. Il s'est avéré que les informations étaient extrêmement difficiles à obtenir en particulier sur le thème de l'organisation du travail, et que prévoir une journée d'information pour être empêché d'informer s'avère inutile. La journée a dû être annulée, malgré les 120 inscriptions qu'elle avait recueillies. Aujourd'hui, des incertitudes demeurent et des choix restent à faire. L'ABF souhaite s'exprimer à ce sujet.

Le changement de statut de *La Joie par les livres* a lancé un débat : saisie par la directrice de *La Joie par les livres* des problèmes posés par son changement de statut et son rattachement à l'INRP, l'ABF est intervenue auprès du Cabinet du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, de la DLL et auprès du Conseil Supérieur des Bibliothèques. Celui-ci a réagi par la mise en place d'un groupe de travail avec lequel nous devons en particulier étudier les problèmes de formation. En ce qui concerne *La Joie par les livres*, des solutions durables et satisfaisantes restent à trouver en collaboration avec d'autres partenaires, dont les bibliothécaires de jeunesse que nous invitons à s'exprimer.

L'ABF a participé au travail d'enquête lancé par la FFCB et le CNDP sur les relations entre monde scolaire et bibliothèques publiques. Un questionnaire est fait qui va être envoyé à plusieurs milliers d'établissements primaires et secondaires et bibliothèques publiques de 4 ou 5 régions. Le premier compte rendu sera donné lors d'une Université d'été qui aura lieu en novembre 1993.

Le séminaire réuni près d'Annonay les 12 et 13 mai à l'intention de nos collègues des services de bibliobus a connu un succès considérable : plus de 200 participants. Il a permis de faire le point

sur le fonctionnement des services, sur les problèmes de personnel et de public. Ce séminaire a été entièrement préparé en Ardèche par nos collègues du groupe Rhône-Alpes et sa dynamique présidente Nelly Vingtheux.

L'activité éditoriale

Elle se poursuit avec le très important travail du comité de rédaction du *Bulletin d'informations* animé par Jacqueline Gascuel, auquel nous rendons hommage pour le développement qu'a connu le Bulletin ces derniers temps. Le comité de rédaction est aidé régulièrement pour la saisie des textes par Delphine de la Paneterie. La charge de travail reste cependant encore trop lourde en particulier pour la coordination de l'ensemble.

La Note d'information essentiellement rédigée par le secrétariat national, et avec l'aide ponctuelle de Dominique Lahary sur les thèmes spécifiques formation et concours, a rempli convenablement son rôle d'outil d'information sur la vie de l'association. Nul doute que le renforcement de l'équipe permanente permettra de l'étoffer et de la rendre plus régulière. Les publications actuellement disponibles à l'ABF sont les livrets pédagogiques, de même que la brochure sur la lecture en entreprise, la charte de la lecture en entreprise, le dossier sur les formations et concours, le mémoire de Françoise Hécard sur la formation élémentaire. Plusieurs numéros du Bulletin sont malheureusement épuisés, mais le 155 "*Image et son*" et le 157 "*Bibliothèque et Électronique*" sont toujours disponibles.

A noter la remise en activité de la base minitel ABF, 36 15 code SLOT, qui permet en outre de faire passer des informations rapides et des offres d'emploi.

Les relations internationales

Nombreux sont les membres de l'ABF à participer aux groupes de travail de l'IFLA et à assister aux congrès annuels, et séminaires intermédiaires. Le comité permanent des Bibliothèques Publiques s'est réuni à Paris du 17 au 20 mars dernier.

L'ABF, ainsi que toutes les associations françaises, a soutenu la candidature de Jean-Marie Arnoult au bureau exécutif de l'IFLA, en remplacement de Marcelle Beaudiquez dont le mandat est arrivé à expiration au mois d'août.

Pour le congrès de Barcelone, le CORI a attribué 22 bourses dont 13 à des membres de l'ABF qui prendra éventuellement en charge d'autres participants et apportera son aide à 1 ou 2 collègues africains.

Dans le domaine de la francophonie, l'ABF a participé à de nombreux échanges bilatéraux : Afrique, Roumanie, colloque de Baltimore sur le don de livres auquel j'avais été invitée, colloque de Marseille avec *Culture et Développement* sur la coopération décentralisée. Beaucoup de choses restent à faire : la commission s'est peu réunie, elle n'a pas assez de participants impliqués personnellement dans les activités d'échanges, et ceux-ci sont extrêmement prenants et difficiles à faire durer.

Le travail de collecte pour la création d'un fichier d'experts et de personnes ressources au sein de la FABADEF n'est pas concluant en raison de la disparité des réponses et des relances restent à faire. Rappelons que nos collègues des BU participent aux travaux de l'ABCDEF. Ajoutons que la politique française en matière de francophonie n'est pas toujours très lisible, et que des entrevues comme celles que nous avons eues avec le Haut-commissariat à la francophonie sont restées sans lendemain.

Dans le domaine européen, la participation de l'ABF a été renforcée par ma nomination à la vice-présidence d'EBLIDA, qui après ses interventions sur le droit de prêt, continue à suivre attentivement tout ce qui concerne le livre, la lecture et les bibliothèques dans la Communauté européenne. Dossiers en cours :

la proposition de directive concernant la protection juridique des bases de données et le lancement d'une campagne européenne pour le développement de la lecture. L'ABF est régulièrement destinataire des documents émis par EBLIDA. Leur importance ne permet pas une diffusion systématique, mais ceux-ci peuvent être consultés au secrétariat auprès de Françoise Danset.

Pascal Sanz a représenté l'ABF au CFPPA qui, après avoir rempli sa mission de point local sur les projets à déposer à la DG 13, se pose désormais la question de sa structure, et souhaite se rapprocher du Conseil Supérieur des Bibliothèques.

Dans le domaine des relations internationales, à noter la poursuite de nos accords avec l'Office Franco-Allemand pour la jeunesse : la convention 1993 a été signée et Didier Guilbaud poursuit la mise en place des stages de jeunes professionnels allemands séjournant en France et reçoit les candidatures françaises. En retour du congrès franco-écossais 1992, nous recevons un intervenant et plusieurs participants écossais et nous poursuivons nos échanges avec nos collègues britanniques par l'intermédiaire du British Council (réunion franco-britannique du 26 avril dernier). Enfin, chaque fois que cela nous est possible, nous assistons aux congrès de nos collègues étrangers, de même que nous avons eu le plaisir d'accueillir à Chambéry les représentants de pays étrangers. Le numéro 158 du Bulletin portait sur ce thème des relations internationales.

Les participations diverses

Rappelons que l'ABF est présente sur

beaucoup de fronts en citant notre participation :

- au colloque de la Villette sur la lecture en milieu scolaire en janvier 1993 ;
- aux différents groupes de travail mis en place par le Conseil Supérieur des Bibliothèques, sur les bibliothèques de Jeunesse, sur la formation professionnelle, le droit de prêt dans les bibliothèques, les fonds scientifiques dans les bibliothèques de lecture publique ;
- au conseil d'administration du CNL qui a d'ailleurs dans sa dernière séance entériné le changement de statut du Centre National des Lettres devenu Centre National du Livre.

L'ABF organise cette année encore, conjointement avec l'Association des libraires de jeunesse le prix Sorcières du livre de jeunesse.

Certains chantiers restent ouverts

Et c'est au chapitre des orientations qu'il conviendra de les inscrire :

- la concertation avec la FFCB, le SNE, la Société des Auteurs sur le droit de prêt dans les bibliothèques (rappelons que la directive européenne a laissé aux Etats membres la liberté de ne pas l'appliquer, sous réserve de transmettre un rapport en juillet 1997) ;
- la réflexion sur le coût des services et la gratuité dans les bibliothèques, qui est reprise par la section des Bibliothèques Publiques ;
- la réflexion sur la Bibliothèque de France qui a dû marquer le pas devant le manque d'information et les changements notables d'orientation de projets et de programmes.